

**Procès-verbal de la rencontre du comité de parents 2024-2025
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 2 décembre 2024 à 19 h, salle 115 A-B-C,
et à laquelle assistaient :**

Taux de représentation 80 %
40 présences sur 50 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Aucun
Du Flambeau	Karyne Venne
Émilien-Frenette	Viviane Drapeau (R) Valentin De Brito (S)
Dubois	Maxime Lusignan
Notre-Dame	Marie-France Roy
Prévost	Absent
Saint-Stanislas	Absent
Saint-Jean-Baptiste	Philippe-Olivier Belcourt
Polyvalente Saint-Jérôme	Mireille Dumas
Cap-Jeunesse	Lauralie Sarrazin
Saint-Joseph	Aucun
Mariboisé	Absent
De l'Horizon-Soleil	Nahomie Guerrier
Sainte-Paule	Vicky Jobin
Bellefeuille	Aucun
Sainte-Thérèse	Amélie Giguère
Aux Quatre-Vents	Véronique Pellerin
Jean-Moreau	Joëlle Beauchamp-Robichaud
Sacré-Cœur	Virginie Larouche
Val-des-Monts	Geneviève Therriault
Des Hauteurs	Paméla Dupuis-Latour
Des Hautbois	Sandra Lebouché
Sainte-Anne	Érik Lauzon
Mer-et-Monde	Jérémie Forest (R) Karine D.-Broué (S)
À l'Unisson	Catherine Legault (R) Vanessa Neveu-Boulanger (S)
De la Fourmilière	Mélissa Gohier
Des Falaises	Guy Beaulieu
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Aucun
Des Studios	Marie-Anne Riopel
De la Source	Kevin Pelletier
Du Joli-Bois	Lee-Ann Forget
Du Champ-Fleuri	Geneviève Laporte
De la Croisée-des-Champs	Laurence Bernier
À l'Orée-des-Bois	Nadine Malo-Desrusseaux
De la Volière	Absent
Des Hauts-Sommets	Sonia Tremblay
De Mirabel	Isabelle Viau

Du Grand-Héron	Audrey Gagnon (R) Viviane Drapeau (S)
Aux Couleurs-du-Savoir	Cassandra Labelle
Du Triolet	Julien Ouellette
Du Grand-Rocher	Kevin Tousignant (R) Véronique Tessier (i)
Du Parchemin	Sophie Ahkam
École primaire secteur 3	Absent
École primaire secteur 2	Catherine Vézina
Saint-André	Absent
L'Oasis	Absent
Saint-Philippe	Catherine Beaulieu
Saint-Hermas	Elizabeth Lagacé
Saint-Alexandre	Absent
Saint-Julien	Absent
Bouchard	Vanessa Gareau
Dansereau/Saint-Martin	Jaymee Lafave
Polyvalente Lavigne	Jaymee Lafave
Comité EHDAA	Marika Otis

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Monsieur René Brisson, directeur général, Direction générale
 - Madame Brigitte Labelle, directrice, Service des ressources éducatives
 - Madame Marie-Claude Gaudreau, directrice, Service du transport et de l'organisation scolaire
 - Monsieur Jean Bourassa, coordonnateur, Service du transport et de l'organisation scolaire
-
-

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 02 et souhaite la bienvenue aux membres.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sandra Lebouché propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
(CP 2024-25-18)

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2024-11-04)

Deux corrections sont apportées au procès-verbal du 4 novembre : Incrire le nom de madame Maryse Desnoyers, substitut à l'école de la Fourmillière, présente à la rencontre en remplacement de madame Mélissa Gohier et ajouter la présence de madame Lee-Ann Forget, représentante à l'école Joli-Bois. Monsieur Philippe-Olivier Belcourt propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité. **(CP 2024-25-19)**

5. Parole à l'assemblée

Aucune parole à l'assemblée n'a été demandée. ,

6. Suivi et information

Pour donner suite aux commentaires apportés lors de l'évaluation de la dernière rencontre, Madame Viau précise l'importance de répondre à l'évaluation afin d'identifier les sujets d'intérêt à discuter lors des assemblées.

7. Points du CSSRDN

7.1 Plan annuel de répartition des immeubles et des élèves (2025-2029) (Madame Marie-Claude Gaudreau et Monsieur Jean Bourassa)

Madame Marie-Claude Gaudreau et monsieur Jean Bourassa respectivement directrice et coordonnateur au service de l'Organisation scolaire et du transport présentent en virtuel le Plan annuel de répartition des immeubles et des élèves (2025-2029). Ce dernier a pour mission d'offrir à nos jeunes une place dans une école environnante afin de leur permettre un cheminement scolaire conforme à la loi et dans le respect des besoins pour leur scolarité et nous donne un portrait global dans l'organisation de nos établissements.

La capacité d'accueil de nos écoles primaires et secondaires ainsi que des centres sont en constante croissance. Actuellement, la construction de 7 nouvelles écoles a été autorisée par le Ministère. Au CSSRDN, une hausse d'environ 700 élèves par année est anticipée pour un total de 3000 élèves en cours des 5 prochaines années, d'où l'importance de revoir à chaque année, les prévisions anticipées afin d'obtenir un portrait plus précis de la situation. À noter que l'installation de modulaires permet l'accessibilité à des locaux additionnels pour les élèves.

7.2 Calendrier scolaire 2026-2027 (Marie-Claude Gaudreau)

Madame Marie-Claude Gaudreau, directrice du service de l'organisation scolaire et du transport nous présente le calendrier scolaire 2026-2027 incluant les informations pertinentes suivantes :

- Un total de 180 jours de classe;
- Un total de 20 journée pédagogique, dont 17 journées fixes et 3 journées flottantes;
- Une semaine de relâche du 1^{er} au 5 mars 2027;
Une journée de congé pour chacun des événements fériés (fête du Travail, action de Grâce, Pâques, etc.);
- Deux semaines de congé à la période des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

À noter que la tenue des élections provinciales le 5 octobre 2026, nous oblige à inscrire une journée pédagogique fixe au calendrier.

Chaque conseil d'établissement a reçu par courriel le calendrier 2026-2027 ainsi qu'un formulaire de consultation à remplir afin de connaître, s'il y a lieu, leurs commentaires ou leurs suggestions.

Le formulaire de réponse à cette proposition doit être remis au plus tard le 24 janvier 2025. Finalement, le calendrier scolaire sera soumis au conseil d'administration pour adoption à la séance du 28 février 2025.

Advenant que plusieurs parents acheminent une demande de changement d'horaire, celle-ci sera à l'étude par le CSSRDN et une décision sera prise à cet effet.

7.3 Plate-forme « Aider son enfant » avec Brigitte Labelle

Madame Brigitte Labelle, directrice des ressources éducatives, présente une nouvelle Plate-forme « Aider son enfant ». Ce projet est un coffre à outils incluant des capsules vidéo et autres consultations avec des spécialistes pour aider les parents à soutenir leur enfant dans certaines préoccupations ou autres conseils. L'abonnement est gratuit et il suffit aux parents de s'inscrire avec un code d'accès remis par l'école. Des statistiques seront recueillies afin de connaître la fréquence d'utilisation de cette plate-forme et ainsi établir la pertinence de poursuivre ce projet dans le futur.

7.4 Présentation du directeur général

Monsieur René Brisson, directeur général du CSSRDN, se présente aux membres pour la première fois. Il est heureux de travailler avec eux et les informe de sa disponibilité et de sa présence lors des rencontres. Il souhaite que les discussions et les rencontres soient productives et constructives et répondent aux attentes des parents.

Monsieur Brisson en collaboration avec madame Marie-Claude Gaudreau, répondent aux questions suivantes :

Concernant une famille qui a fait une demande de transport pour ses enfants et dont la demande a été refusée :

Madame Gaudreau invite les parents à refaire une autre demande d'accommodement même si le tout a été refusé en début d'année. Le portrait des sièges libres en début d'année se modifie après quelques mois en cours d'années. Un suivi plus précis des

présences dans les autobus en cours peut libérer certaines places. Elle invite donc les parents à refaire une demande d'accommodement.

La sécurité des marcheurs :

Les parents qui constatent des zones dangereuses pour les élèves aux abords de leur école, sont invités en premier lieu à en faire part à la direction de l'école. Celle-ci ainsi qu'un comité consultatif accompagné du service de police et d'un représentant de la municipalité feront une analyse des zones à risque en lien avec la sécurité des élèves marcheurs et évalueront si d'autres mesures de protection doivent être ajoutées et maintenues aux abords des écoles afin de maximiser leur sécurité. Une rencontre du comité est prévue en février 2025.

Retrait de brigadier :

À la question du retrait d'un brigadier sur le territoire de St-Colomban, les parents sont invités à s'adresser directement à la municipalité. Les brigadiers sont engagés et sous la responsabilité de la ville et non celle de l'école.

Concessionnaire LSA & Cie en remplacement de Nutri-Déli

Des parents ont exprimé leur insatisfaction concernant les repas offerts par LSA & Cie à l'école. Le directeur général explique que ce service est offert par un sous-contractant, soit une entreprise privée qui détient un contrat d'une période d'un an avec le CSSRDN et offre des repas chauds aux élèves à l'ensemble des écoles. Ceux-ci doivent être commandés 24 heures à l'avance. Les menus doivent respecter les normes avec une nutritionniste et comporter des enjeux de qualité et de goût. Advenant une insatisfaction, les plaintes doivent être transmises en premier lieu, aux directions des écoles.

Bénévoles aux bibliothèques dans les écoles primaires

Monsieur Brisson indique qu'il n'y a aucun salaire prévu pour les bénévoles qui travaillent dans les bibliothèques au primaire. Les personnes doivent le faire bénévolement.

Zoothérapie dans les écoles

Seuls des spécialistes formés et certifiés ont l'autorisation d'amener des animaux dans les écoles. Cette décision comporte des enjeux de sécurité, d'hygiène des animaux et de l'environnement où se déroule la présentation de l'animal.

Parc-école

La sollicitation d'un parc-école dans son quartier se fait par une demande auprès de la municipalité ou autres services municipaux appropriés.

8. Autres comités

8.1 FCPQ

La rencontre s'est déroulée samedi dernier le 30 novembre. Voici les sujets traités :

- Rapport de la direction générale (comités de travail 2024-2025);
- Tables régionales – Actualités et enjeux locaux (mise en contexte et exercice de réflexion);
- États des lieux de la littératie au Québec avec Pierre Langlois, économiste;
- Action + avec nos mentors (présentation et période de questions);
- Gouvernance dans les centres de services scolaires (mise en contexte et exercice de réflexion).

8.2 Comité culturel

Voici les sujets discutés :

- Suivi avec les 44 répondants culturels répartis au sein du centre scolaire;
- Formation « Team » sur l'implication des délégués au comité culturel : à quoi s'attendre d'eux comme implication;
- Spectacle Allumé des Étincelles, les 23 et 24 avril en soirée, à la polyvalente Lavigne à Lachute. Une invitation est lancée à toutes les écoles primaires et secondaires pour présenter lors de cette soirée un spectacle de chant, danse ou autre (un numéro par école). À noter que la participation de toutes les écoles n'est pas obligatoire.
- Regard sur le Volet Exposition, gala Allumé;
- Mesure 15182 : Culture à l'école : l'état de la situation sur le montant attribué et restant aux écoles;
- Mesure 15186 : Promotion des sorties scolaires en milieu culturel;
- Présentation du plan d'action 20-24 et 20-26;
- Tour de table et partenariat avec les différents organismes de la région qui sont au niveau culturel.

8.3 Conseil d'administration

La rencontre a eu lieu le 12 novembre 2024.

Voici les sujets traités :

- Adoption du rapport annuel 2023-2024;
- Dépôt des états financiers du 30 juin 2024;
- Consultation des items suivants :
 - ⇒ Plan de répartition des immeubles et des élèves 2025-2029 (PRIÉ);
 - ⇒ Calendrier 2026-2027 – formation générale des jeunes;
 - ⇒ Calendrier 2026-2027 – formation professionnelle et formation générale des adultes;
 - ⇒ Politique sur la suspension des cours ou la fermeture d'établissements due aux conditions météorologiques ou à des circonstances inhabituelles;
 - ⇒ Politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et prendre en charge des situations de harcèlement psychologique ou à caractère sexuel;
- Loi sur la protection des représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives (PL53) et Responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité;
- Adoption du Règlement de modification au Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités;
- Gestion contractuelle – Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000\$ conclus entre le 1^{er} et le 30 septembre 2024;
- Démission d'un membre représentant de la communauté (personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires) au conseil d'administration du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord;
- Désignation d'un membre représentant le personnel professionnel non enseignant au conseil d'administration du CSSRDN;
- Désignation d'un membre représentant de la communauté, personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles, au conseil d'administration du CSSRDN pour la durée non écoulée du mandat soit jusqu'au 30 juin 2025;

8.4 Transport

La rencontre a eu lieu le 14 novembre 2024.

Voici les sujets traités :

- La rentrée scolaire de septembre 2024 fut exceptionnellement fluide pour le service du transport. La modulation de la 2^e vague d'élèves s'est bien déroulée. Dès la 2^e semaine des cours, le transport scolaire était fonctionnel. Notons toutefois un manque de carte M Transport pour plusieurs élèves, ce qui sera à considérer pour l'an prochain.
- Une formation obligatoire offerte aux nouveaux conducteurs d'autobus leur a permis de se familiariser aux 5 capsules de formation qui leur sont dédiées notamment les thèmes de violence et d'intimidation.
- Le plan d'action du service de transport vise l'amélioration de la sécurité lors du transport scolaire des élèves et l'utilisation de l'outil M Transport par tous les élèves permettant ainsi aux parents une traçabilité de leur enfant lors du transport scolaire sur le territoire de la CSSRDN. Il est souligné toutefois que l'instabilité du réseau WIFI dans certaines régions, notamment Brownsburg-Chatham rend l'accès limité.
- Au regard de la gestion de la prise de présence, on note plusieurs ouboris chez les élèves, l'objectif étant de détecter les places fantômes. En cas de non-utilisation de la carte, un avis est envoyé aux parents pour valider la pertinence de réimprimer la carte. Des vérifications légales sont en cours pour confirmer la décision d'annuler le droit au transport lors d'un non-respect des procédures.
- Pour pallier les bris de transport des élèves, quatre véhicules dont trois autobus et une berline sont attendus d'un centre de service anglophone.
- Le centre de service demande de rappeler aux parents, lors du prochain comité de parents, l'importance de respecter les zones scolaires, stationnement et autre.
- Les prochaines rencontres auront lieu les 27 février 2025 et 22 mai 2025.

8.5 EHDA

Madame Otis n'a aucune nouvelle information pour le moment.

9. Évaluation de la rencontre

Madame Viau invite les membres à prendre quelques minutes pour remplir le sondage afin d'évaluer la rencontre.

10. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 13 janvier 2025 à 19 h.

11. Levée de l'assemblée

Monsieur Kevin Pelletier propose la levée de l'assemblée à 21h 30. Adopté à l'unanimité.
(CP 2024-25-20)



Isabelle Viau
Présidente



Ginette Légaré
Ginette Légaré
Secrétaire de la rencontre